

## Discours devant pôle emploi Belleville le 20 juin 2018

Camarades, travailleurs privés d'emploi, travailleurs précaires, usagers des services publics, travailleurs de pôle emploi, travailleur.

Nous sommes là ce matin pour revendiquer la réouverture des agences pôle emploi les après midi, nous avons fait la preuve en faisant signer à mille personnes en 32 heures, devant pôle emploi Villefranche que les usagers veulent des services publics ouvert toute la journée et sont très majoritairement contre la dématérialisation et le tout-internet.

Ceci sera impossible avec les 4 milles suppressions de postes annoncé à pôle emploi. Nous soutenons les agents de pôle emploi qui sont déjà débordés de travail et qui bien souvent répare les erreurs informatiques.

Nous craignons la fermeture complète des pôles emploi dans nos campagnes et même dans nos villes.

Aujourd'hui celles-ci sont fermées les après-midi et régulièrement toute la journée comme ce fût encore le cas lundi dernier dans toute la région.

Nous voulons de l'humain. Nous voulons des emplois. De l'argent il y en a dans notre pays. 240 milliards de cadeau fiscaux aux grandes entreprises chaque années et aucun emploi créer comme le medef l'avait promis: 97 milliards de dividendes en 2017 aux actionnaires. 80 milliards d'évasion fiscale chaque année. Tout cette argent ces vous les travailleurs qui l'avez créé et ces eux les propriétaires et les actionnaires des grands groupes qui le vole pour leur intérêts personnel. Alors plus de services publics, plus d'emploi pour l'intérêt général c'est possible.

Avec tout cet argent accaparé, nous pourrions générer 6,5 millions d'emploi à 1 900 euros par mois.

Aujourd'hui, c'est 10 millions de personnes pauvres dans notre pays, 12 millions de travailleurs dans la précarité.

Avec les propositions de la CGT toutes ces personnes sortiraient de la pauvreté et de la précarité.

La CGT revendique le nouveau statut du salarié !

.droit à un contrat à durée indéterminée ou à un emploi statutaire à temps complet ;

.droit à un salaire, au déroulement de carrière, à la formation continue :

-droit à une progressivité de carrière qui lie qualification initial, ancienneté, acquisition de nouvelles qualifications et évolution de salaire tout au long de sa vie professionnelle.

-droit à un salaire : tout salarié devrait avoir au moins doublé, à l'âge de la retraite, son salaire d'entrée dans la vie professionnelle (à valeur constante).

-droit à la formation continue qualifiante : au moins 10% du temps de travail pour une formation au choix du salarié rémunérée et considérée comme du temps de travail, mise en œuvre tout au long de la vie professionnelle ;

.droit à une organisation du temps de travail qui respecte la vie privée et la vie professionnelle ;

.droit à la sécurité sociale professionnelle ;

Et bien d'autres...

Tout ceci est possible car de l'argent il y en a dans les caisses du patronat !

Vive la CGT !

La lutte continue...

*et nous ne parlons pas des  
artisans et des auto-entrepreneurs  
qui sont des travailleurs indépendants  
à leur compte.*